

## CONFERENCE DE PRESSE

# *Le Climat change... et nous, on fait quoi ?*



**GREENPEACE**



**VÉLORUTI** 

**2 NOVEMBRE 2006**

**ASSEMBLEE NATIONALE  
126, rue de l'Université  
75007 Paris**



## Sommaire



Déroulement de la conférence de presse.....p.3



Communiqué de synthèse.....p.4



Le climat change...et nous on fait quoi ?.....p.5



Politique internationale : il est urgent que les  
gouvernements passent à l'action .....p.6



Une politique nationale trop timorée .....p.9



Les collectivités, acteurs essentiels..... p.11



Mobilisation étudiante sur les campus..... p.12



Mobilisation citoyenne : la région lilloise..... p.13



Associations partenaires de la Journée mondiale  
pour le climat.....p.14



**Déroulement de la conférence de Presse  
Jeudi 2 Novembre 2006  
JOURNEE MONDIALE POUR LE CLIMAT**

**10h15 - Les enjeux de la Conférence des Nations Unies pour le Climat de Nairobi**

Intervenante : Morgane CRÉACH chargée de mission sur l'international du Réseau Action Climat France

**10h25 – Politique Nationale Climat (axe habitat)**

Intervenante : Anne BRINGAULT, directrice des Amis de la Terre France

**10h30 – Rôle des collectivités locales dans la lutte contre le changement climatique**

Intervenant : Edouard TOULOUSE, chargé de programme sur le changement climatique au WWF

**10h35 – Mobilisation étudiante et actions concrètes sur les campus**

Intervenant : David LECLÈRE, responsable du projet Solar Generation sur le campus d'Orsay

**10h45: Mobilisation citoyenne dans la région lilloise**

Intervenant : Erwan TAVERNE de Vélorution Lille et du collectif pour une alternative à l'A24

**10h55 – Clôture et questions**



## Communiqué de synthèse

Paris, le 2 Novembre 2006

**Le 4 novembre est la date retenue par les Organisations Non Gouvernementales pour que les citoyens se mobilisent sur toute la planète. Cette date précède de deux jours la Conférence internationale sur le climat des Nations Unies qui aura lieu à Nairobi (Kenya) du 6 au 17 novembre.**

Le samedi 4 novembre, partout en France, des actions associatives et citoyennes seront initiées pour réclamer des mesures efficaces de lutte contre le changement climatique. L'objectif est de manifester les préoccupations des citoyens concernant le réchauffement de la planète et de faire entendre aux décideurs l'urgence d'adopter des mesures fortes. Ces actions prendront diverses formes : débats citoyens, stands d'information, expositions, manifestations collectives, carnivals, théâtre de rue, animation avec des enfants, actions directes non violentes, interpellations des décideurs, etc.

Nairobi sera l'occasion pour les décideurs d'avancer dans les négociations portant sur la deuxième période d'application du Protocole de Kyoto, qui commencera en 2012. C'est pourquoi le Réseau Action Climat, Greenpeace, le Réseau Sortir du Nucléaire, Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, le WWF, Agir pour l'Environnement et Véloration se mobilisent pour faire passer trois messages qui seront également les principaux mots d'ordre de cette Conférence internationale sur le Climat :

- ° Il est urgent que les décideurs se mettent vite d'accord sur la teneur de leurs engagements après 2012. Tout retard dans la prise de décision rendra pratiquement impossible l'atteinte de l'objectif de la Convention, à savoir, la stabilisation du climat.
- ° Les pays industrialisés doivent s'engager sur des objectifs beaucoup plus ambitieux de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre
- ° Ils doivent aider les pays en développement à s'adapter aux effets du changement climatique qui sont déjà visibles.

**Contacts Presse :**

**Olivier Louchard (RAC-F) : 01 48 58 00 32 / 06 26 40 07 74 – [olivier@rac-f.org](mailto:olivier@rac-f.org)**

**A Nairobi (du 5/11 au 17/11) : Morgane Créach (RAC-F) : 0033 6 89 78 44 93**



## Le climat change... et nous on fait quoi ?

A l'occasion de la Journée Mondiale pour le Climat, le samedi 4 novembre, de nombreuses manifestations se dérouleront dans toute la France à l'appel du Réseau Action Climat, de Greenpeace, du Réseau Sortir du Nucléaire, des Amis de la Terre, de France Nature Environnement, du WWF, d'Agir pour l'Environnement et de Vélorution. A deux jours du début de la Conférence des Nations Unies pour le Climat, qui se tiendra à Nairobi (Kenya), du 6 u 17 novembre prochains, ces manifestations visent à faire pression sur les gouvernements afin que de réels engagements soient pris au niveau international pour préserver le climat.

On dénombre 16 actions (voir la page [www.rac-f.org/4novembre](http://www.rac-f.org/4novembre)). En voici quelques unes :

**Paris**, une marche festive et revendicative partira de la place du Châtelet à 14h pour rejoindre le parvis de Beaubourg où se tiendront des animations et des prises de parole de personnes engagées contre le changement climatique. La Vélorution partira ensuite de Beaubourg pour une action symbolique au Pont de l'Alma : le sauvetage du zouave, « premier réfugié climatique parisien ».

**Elbeuf** (76), ATTAC de l'agglomération Elbeuf tiendra un stand sur le marché le matin et enverra une lettre aux maires des villes ainsi qu'au président d'agglomération pour leur faire part des doléances des citoyens.

**Bordeaux** : Rassemblement au "Miroir des quais", 14h30, en face de la place de la Bourse. Apporter des objets symbolisant la montée des eaux : bottes, bouées, tubas, palmes... Le "miroir" symbolisera la montée des océans due au réchauffement climatique.

**Brest**, Vélorution avec le RIAC 29 et Brest à Pied et à Vélo. Rdv 15H00 place de la Liberté.

**Strasbourg**, l'ARAN, Greenpeace et le Comité d'action deux roues donnent rendez-vous à 14h30, place Kléber pour des animations, des jeux et des surprises.

**Metz**, les Amis de la Terre, ATTAC 57 et Metz à vélo organisent une manifestation cycliste dans le centre ville. RDV à 10H Place d'Armes. Stand d'information dans le centre piétonnier.



## Politique internationale : il est urgent que les gouvernements passent à l'action.

Par Morgane CRÉACH chargée de mission international du RAC-F

### *État des lieux...*

Au cours du seul XX<sup>e</sup> siècle, la température à la surface du globe a augmenté de 0,6°C. Or, à l'échelle planétaire, le chiffre de 0,1°C tous les 1000 ans est reconnu pour être la variation moyenne de la température.

Les impacts de ce réchauffement rapide se font déjà sentir. Au XX<sup>e</sup> siècle, on a constaté une élévation du niveau moyen des océans comprise entre 10 et 20 centimètres, une augmentation des précipitations continentales dans l'hémisphère Nord et, à l'inverse, une diminution des pluies dans les zones subtropicales déjà naturellement sèches. En outre, la couverture neigeuse mondiale a reculé de 10% depuis la fin des années 1960.

Plusieurs milliers d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction. Enfin, les îles et les régions côtières de basse altitude, comme les atolls du Pacifique ou le Bangladesh, sont exposées à un risque de submersion. Les Nations Unies envisagent d'ores et déjà la création d'une nouvelle catégorie de réfugiés : « les réfugiés climatiques ».

Les prévisions des scientifiques ne sont pas plus rassurantes. Le GIEC, Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat, annonce d'ici la fin du siècle une augmentation de la température comprise entre 1,4 et 5,8°C.

Face à ce constat, que faire ?

## INTERNATIONAL

### **Que doivent faire les Gouvernements pour lutter contre le changement climatique ?**

L'objectif fixé par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques est « de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique ». **Pour atteindre cet objectif d'ici la fin du siècle, les Etats doivent dès à présent s'engager à maintenir le réchauffement en deçà de 2°C par rapport au niveau de la température préindustrielle.**

Via le protocole de Kyoto, une trentaine d'Etats industrialisés se sont engagés à réduire de 5% leurs émissions de GES par rapport au niveau de 1990 pour 2008-2012. Or, cet objectif est très insuffisant pour enrayer la machine climatique et atteindre l'objectif requis de « 2°C ». Les scientifiques estiment que les émissions mondiales devraient être divisées par deux d'ici 2050.

Tous les pays n'ayant pas le même degré de responsabilité dans l'émergence du problème du changement climatique, la Convention Climat et le Protocole de Kyoto ont consacré un principe, celui de « **responsabilités communes mais différenciées** ». Cela signifie que c'est aux pays industrialisés, principaux responsables du problème du réchauffement de la planète, d'agir les premiers.

Au nom de ce principe, les Etats industrialisés devraient ainsi réduire leurs émissions de GES de 30% en 2020 et de 80% d'ici à 2050, tandis que les pays en développement auraient le droit, dans un premier temps, de les augmenter.

La première période d'engagement du Protocole de Kyoto prendra fin en 2012. **De nouveaux objectifs de réduction d'émissions pour la période après 2012, beaucoup plus ambitieux que les précédents, doivent dès maintenant être adoptés par le groupe des pays industrialisés.** C'est à l'heure actuelle le principal enjeu des négociations internationales qui ont lieu sous la Convention et le Protocole de Kyoto. **La Conférence de Nairobi, qui se déroulera du 6 au 17 novembre 2006, doit être l'occasion pour les Etats industrialisés de s'entendre rapidement sur la teneur de leurs futurs objectifs chiffrés de réduction.**

Nous appelons donc le Gouvernement à s'engager à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2020. C'est d'ailleurs l'objectif de réduction préconisé par le Conseil européen environnement

### **Pourquoi faut-il dès maintenant s'entendre sur la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto après 2012 ?**

Tout retard dans la lutte contre le changement climatique aura des effets irréremédiables pour la planète. Beaucoup de pays en développement souffrent déjà de ses impacts. **Les négociations sur le futur régime international après 2012 doivent être finalisées pour fin 2008 au plus tard.** En effet, ces accords devront ensuite être ratifiés au niveau de chaque pays, et l'expérience nous apprend que cette phase nécessite beaucoup de temps. Le Protocole de Kyoto, signé en 1997, n'est entré en vigueur qu'en 2005. Si l'on veut éviter toute césure dans la lutte contre le changement climatique, les Etats doivent se mettre d'accord, avant fin 2008, sur ce qu'ils entendent faire pour après 2012.

Nous appelons donc le Gouvernement à demander, lors de la Conférence de Nairobi, à ce qu'une date butoir pour la fin des négociations sur la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto, soit adoptée.

### **Comment élargir le Protocole de Kyoto au maximum de pays ?**

Le principal défaut opposé au Protocole de Kyoto est qu'il ne concerne qu'un nombre limité de pays. Il est vrai que les Etats-Unis, qui, avec 4% de la population mondiale, émettent un quart des émissions de GES de la planète, ne l'ont toujours pas ratifié. En outre, si la grande majorité des pays en développement ont ratifié le Protocole de Kyoto, ils ne sont pas obligés de réduire leurs émissions, et ce, au nom du principe de responsabilités communes mais différenciées. Or, certains d'entre eux, **les « grands émergents », voient leurs émissions progresser à un rythme inquiétant. Il s'agit notamment de la Chine, de l'Inde et du Brésil.**

La lutte contre le changement climatique ne pourra pas se gagner grâce à l'action de quelques Etats. De fait, les émissions de GES des pays industrialisés qui ont souscrits à des objectifs chiffrés de réduction de leurs émissions ne représentaient que 30 % des émissions mondiales en 2000.

**Le défi d'aujourd'hui consiste donc à s'orienter vers un accord post-2012 élargi, respectueux de la responsabilité de chacun. Sans être tenus à des objectifs quantifiés de réduction, les pays en développement pourraient s'engager à mettre**

**en place des politiques qui tout en favorisant leur développement, permettraient également de lutter contre le changement climatique.**

### **Que faire pour les pays qui souffrent déjà des impacts du changement climatique ?**

Les Etats industrialisés ayant ratifié le Protocole de Kyoto, se sont engagés à aider les pays les plus vulnérables à faire face aux conséquences dévastatrices du changement de climat en cours. Or, force est de constater qu'à l'heure actuelle, les financements promis pour l'adaptation de ces pays sont loin d'être à la hauteur. Par ailleurs, ils ne sont pas la plupart du temps respectés.

Nous appelons donc le Gouvernement à respecter et à renforcer ses engagements en matière d'aide à l'adaptation.



## Une politique nationale trop timorée

Par Anne BRINGAULT, directrice des Amis de la Terre France

### Les objectifs français en matière de lutte contre les changements climatiques

Les moyens d'agir efficacement contre le dérèglement climatique sont nombreux et beaucoup sont entre les mains du pouvoir politique. C'est pour cela que le rôle des élus est crucial et leur responsabilité fondamentale. On peut distinguer trois objectifs à des horizons temporels différents :

1. A terme, pour la France, comme pour la plupart des pays industrialisés, l'objectif est de contenir le réchauffement mondial en dessous de 2°C ce qui se traduit par **une division par 4 des émissions de GES d'ici 2050** par rapport au niveau actuel (facteur 4). Cette ambition a été affirmée à plusieurs reprises au plus haut niveau de l'Etat depuis 2003. La LOI n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (**loi POPE**) a d'ailleurs inscrit dans la législation, via son article 2, l'objectif de **diminuer de 3 % par an en moyenne les émissions de GES de la France**.

#### Le scénario de division par 4 de nos émissions de GES d'ici 2050 existe

Les exercices de quantification d'une réduction massive des émissions, menés en France depuis 2003, montrent pourtant que les objectifs de réduction des émissions de GES sont réalisables sans porter atteinte à la qualité de vie. Mieux, ils donnent une idée assez précise des choix nécessaires. **Le scénario négaWatt montre comment il est possible de réduire drastiquement les émissions françaises en mobilisant conjointement 3 axes de réduction<sup>1</sup>** :

° La **sobriété énergétique** : réduire notre consommation de biens et de services intensifs en énergie, pour limiter les émissions de GES liées aux comportements les plus gaspilleurs et les moins nécessaires.

° L'**efficacité énergétique** : pour un même service rendu, consommer moins d'énergie.

° Le développement des **énergies renouvelables** : pour la production d'électricité, de chauffage ainsi que dans les transports.

En revanche, comme le souligne le rapport de la mission parlementaire sur l'effet de serre d'avril 2006, les solutions technologiques (nucléaire, séquestration, hydrogène...), souvent présentées comme des remèdes miracles, n'apportent en réalité que de fausses solutions.

---

<sup>1</sup> [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)

2. Pour être cohérente avec l'objectif (facteur 4), la France doit également se fixer un **objectif intermédiaire de réduction de ses émissions de GES : - 30% à l'horizon 2020.**

Nous appelons donc le Gouvernement à s'engager à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2020. C'est d'ailleurs l'objectif de réduction préconisé par le Conseil européen environnement.

3. Mais n'oublions pas que la France doit tout d'abord respecter son **objectif de Kyoto** à savoir maintenir ses émissions de GES pour 2008-2012 au même niveau que celui de 1990. Les derniers chiffres de 2004 présentent un bilan à - 0,8 % ce qui prouve que l'objectif de stabilisation est loin d'être atteint notamment si les volumes de rejets des deux secteurs les plus émetteurs de GES en France, les transports et le résidentiel tertiaire continuent de progresser. Ces deux secteurs représentent respectivement 19 et 26% des émissions nationales et ont connu des hausses respectives de 22 et 23% entre 1990 et 2004.

### Une politique nationale timorée

Malheureusement, les politiques publiques françaises de lutte contre le changement climatique restent à la traîne et le manque de volonté politique qui transparaît à chaque nouvelle échéance est inquiétant<sup>2</sup>.

La dernière évaluation de la politique nationale Climat date de novembre 2005 lors du Rendez-vous annuel. A cette occasion, les ONG regroupées au sein du Réseau Action Climat ont rédigé leur propre évaluation sur l'état d'avancement des mesures présentes dans le Plan Climat et le bilan est bien maigre<sup>3</sup>. L'actualisation du Plan Climat imposée par la Loi POPE de juillet 2005 sera rendue publique par le gouvernement très prochainement (trois premières semaines de Novembre).

Nous appelons donc le Gouvernement à mettre en œuvre immédiatement des mesures fortes et efficaces en matière de transports et de bâtiments dans le cadre sa politique nationale Climat et cela notamment à l'occasion de l'actualisation du Plan Climat

L'année 2007 étant une année électorale importante en France, le RAC-F a rédigé un document présentant **10 mesures nationales Climat incontournables à intégrer dans les programmes des partis politiques** et à rendre opérationnelles en cas d'arrivée aux plus hautes fonctions<sup>4</sup>. Parmi les mesures proposées : réforme fiscale écologique, réglementation thermique dans les bâtiments neufs et anciens, baisse généralisée des vitesses sur les routes, appareils électriques économes en énergie, etc.

<sup>2</sup> La politique climatique française reste en plan, Les Cahiers de Global Chance 19 Climat énergie - éviter la surchauffe, Courrier de la Planète 72, avril-juin 2004

<sup>3</sup> Voir le document d'analyse du Plan Climat effectué par le RAC en novembre 2005 sur son site : [www.rac-f.org/article.php3?id\\_article=841](http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=841) .

<sup>4</sup> Voir « Changement climatique : 10 mesures prioritaires à intégrer dans les programmes électoraux pour 2007 » sur le site du RAC [www.rac-f.org](http://www.rac-f.org)



# Rôle des collectivités dans la lutte contre le changement climatique

Par Edouard Toulouse – WWF

## Climat : les collectivités doivent s'impliquer

Pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, l'échelon local est totalement indispensable. C'est au niveau des collectivités et des régions que se décident de nombreuses politiques qui permettront :

- de réduire la place du transport routier (notamment dans les agglomérations),
- de développer l'usage des transports doux et collectifs,
- de cueillir des économies d'énergie substantielles par un meilleur usage des infrastructures et des équipements communaux et l'utilisation de techniques faiblement consommatrices d'énergie,
- de changer l'urbanisme et d'impulser la création de quartiers et bâtiments « verts »,
- de permettre le développement des énergies renouvelables, par essence proches du terrain.

Malheureusement, force est de constater que la dynamique des Plans climat territoriaux est encore décevante. Si les régions ont affiché des ambitions en matière d'environnement, très peu de villes ont lancé l'élaboration de tels plans. Ce sont toujours les mêmes exemples (Grenoble, Dunkerque, Châlon-sur-Saône...) qui reviennent.

Pourtant, l'exemple chalonnais montre à quel point toutes les villes peuvent rapidement et méthodiquement s'engager dans la lutte pour la préservation du climat. En 3 ans, la municipalité de Châlon-sur-Saône a ainsi réduit de 18% les émissions sur le périmètre dont elle a la charge (réseaux de chaleur, éclairage public, véhicules et bâtiments municipaux...) avec un retour sur investissement intéressant. Ce programme initié avec le WWF-France a également intégré une sensibilisation de la population chalonnaise et des audits énergétiques dans les PME locales.

Qu'attendent les 36000 communes de France pour suivre ces exemples ? Sans doute un peu plus de volontarisme et d'accompagnement du niveau national ; sans doute des boîtes à outils pour mobiliser tous les services techniques dans le même sens et sur le long terme. Sans doute, enfin, un signal clair des citoyens-électeurs envers leurs élus locaux sur la nécessité d'agir.

**Les ONG membres du Réseau Action Climat France agissent sur tous ces leviers, avec la conviction que la bataille contre le réchauffement climatique ne se gagnera pas sans les collectivités.**

C'est tout le sens, pour cette Journée du 4 novembre 2006, des 15 rassemblements décentralisés qui appelleront certes à l'action internationale, mais aussi et surtout locale.



## **Mobilisation étudiante et actions concrètes sur les campus**

**Par David Leclère – Solar Generation**

**Voir le communiqué de presse inclus dans le présent dossier**



## **Mobilisation citoyenne dans la région lilloise**

**Par Erwan Taverne – Véloration Lille et Collectif pour  
une alternative à l'A24**

**Voir : [http://agirici.free.fr/article.php?id\\_article=560](http://agirici.free.fr/article.php?id_article=560)**

*ainsi que :*

- 1. L'affiche présentant les actions prévues sur Lille**
- 2. Le communiqué du Collectif NON à l'A24**

**inclus dans le présent dossier**

## ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE LA JOURNEE MONDIALE POUR LE CLIMAT



**Le Réseau Action Climat-France** regroupe 13 associations nationales de protection de l'environnement qui luttent contre les changements climatiques. [www.rac-f.org](http://www.rac-f.org)



**Greenpeace**, présente dans 40 pays, existe parce que la terre et les êtres vivants dessus méritent un environnement propre et sûr... aujourd'hui et demain.

[www.greenpeace.org/france](http://www.greenpeace.org/france)



**Le Réseau Sortir du nucléaire** rassemble 759 associations et plus de 16000 individus à travers toute la France et l'Europe. Association libre et indépendante, son rôle est d'agir pour la sortie du nucléaire et la promotion d'une autre politique énergétique (maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables...). [www.sortirdunucleaire.org](http://www.sortirdunucleaire.org)



**Les Amis de la Terre** : Association de protection de l'Homme et de son environnement qui mène des campagnes pour aller vers un monde écologiquement soutenable, juste et vivant en paix.

[www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)



**France Nature Environnement** : Fédération nationale, créée en 1968 et reconnue d'utilité publique, qui rassemble près de 3000 associations réparties sur l'ensemble du territoire. [www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)



**WWF** : Organisation de protection de la nature présente dans 96 pays. La mission du WWF est d'enrayer puis d'inverser le processus de dégradation de la planète, selon les thèmes d'actions prioritaires dont le changement climatique. [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)



**Agir pour l'Environnement** : Association de mobilisation citoyenne en faveur de l'environnement. Campagnes de lobbying : OGM, 4x4, téléphonie mobile, déchets, etc. [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)



**Véloration** : Faites un cadeau aux générations futures : abandonnez votre voiture. Rendez-Vous tous les 1er Samedi de chaque mois à 14h00 Place du Châtelet à Paris. [www.veloration.org](http://www.veloration.org)